



Société de développement
international Desjardins



Desjardins

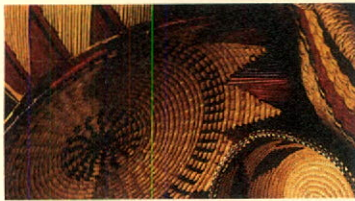


McGill
University
Libraries

Howard Ross Library
of Management

THEIR IS A KARDEX CARD
THEIR IS AN INDEX CARD

Sommaire



La micro-entreprise fournit dans les pays en développement une contribution prépondérante en matière d'emplois.



En s'associant au renforcement de réseaux financiers coopératifs, la SDID contribue à accroître la capacité des populations à autofinancer le développement de leur pays.



Une part importante de l'assistance technique de la SDID est reliée à la production, transformation et commercialisation de produits agro-alimentaires.

Mot de la présidente	2
Rapport du vice-président directeur général	3
20 ans	4
Amériques et Antilles	7
Asie	11
Europe de l'Est	11
Rapport financier	13
Le Conseil d'administration	21
Afrique et océan Indien	23
Présence géographique	30
Résumé en anglais	32
Résumé en espagnol	32

Howard Ross Library
of Management
JUL - 4 1994
Annual Reports
McGILL UNIVERSITY

HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
JUL 25 1991
McGILL UNIVERSITY

Mot de la présidente



C'est le 16 novembre 1970, il y a 20 ans, qu'a été fondée la Société de développement international Desjardins (SDID). Répondant à l'invitation de leaders africains et animés d'un esprit de solidarité et de collaboration, nos fondateurs ont mis sur pied une institution qui a des appuis dans toutes les composantes du Mouvement Desjardins et dans toutes les régions du Québec. La présence sur son Conseil d'administration de la Coopérative Fédérée de Québec, important chef de file du monde agricole, et de l'Université Laval, prestigieuse institution liée à l'histoire du Québec, ajoute à la crédibilité que s'est acquise la SDID. Cette crédibilité puise ses racines dans la confiance que nous témoignent depuis ses tout débuts ses partenaires des pays moins favorisés et ses bailleurs de fonds, principalement l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les dirigeants et le personnel des deux dernières décennies ont par leur créativité et leur détermination suscité cette confiance, qui se retrouve maintenant chez d'autres importants bailleurs de fonds.

Tous nous savons que le travail de la SDID s'est rattaché depuis ses origines aux valeurs fondamentales du Mouvement Desjardins et s'est inspiré des approches des travailleurs de la première heure du mouvement coopératif de notre pays. Maintenant, les attentes formulées à l'endroit de la SDID interpellent non seulement les habiletés de base développées au fil des années mais sollicitent, de plus en plus, ce que nous avons de meilleur au plan du savoir-faire et de la créativité. Le monde coopératif des pays en développement et en reconstruction est confronté à des enjeux complexes: il doit évoluer dans des environnements nécessitant des analyses et des habiletés d'intervention parfois analogues à celles que notre présent contexte sollicite ici au Québec.

Ces attentes accéléreront sans doute la venue de nouvelles orientations de l'aide internationale. Ces orientations canaliseront encore plus les programmes d'aide vers des actions à portée économique et commerciale. La promotion des coopératives, forme d'entreprise qui stimule l'entrepreneuriat et qui favorise la conscientisation et la mobilisation du plus grand nombre, devra faire partie de cette stratégie d'ensemble.

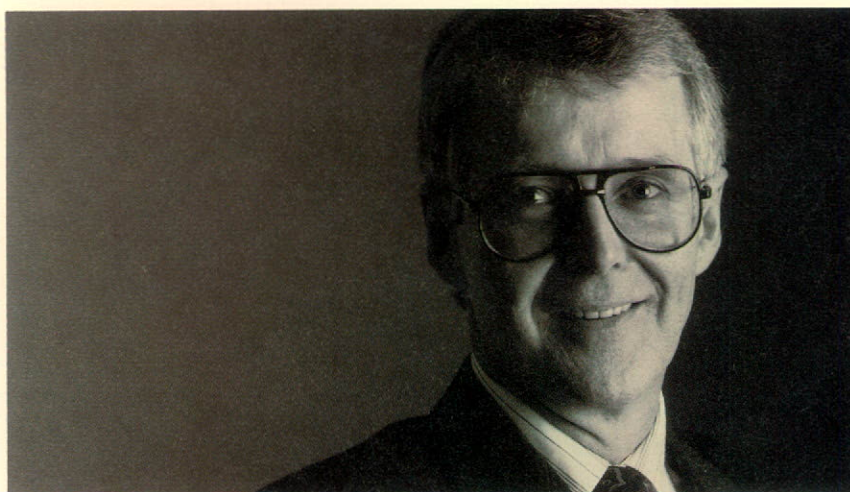
La SDID, en synergie avec d'autres intervenants de Desjardins ainsi qu'avec ceux du milieu des coopératives et des affaires, entend bien collaborer à la définition et à la concrétisation de cette stratégie renouvelée. La SDID est d'avis que son travail prépare et facilite les futures collaborations avec ces pays en voie de maturation au plan politique et économique.

Nos derniers mots seront pour souligner la contribution remarquable de M. Michel Doray à titre de premier officier de la SDID pendant près d'une décennie. Son leadership aura permis à la SDID d'atteindre une maturité et une capacité d'adaptation enviables. Nous assurons M. Ghislain Paradis qui, à ses responsabilités de Directeur général se verra ajouter le rôle de Président de la Société en 1991, de toute notre confiance et de tout notre appui.

A handwritten signature in cursive script that reads "Lauréanne Boutin".

Lauréanne Boutin
Présidente du C.A.

Rapport du vice-président directeur général



1990

1990 a continué à mettre en évidence l'interdépendance des nations et l'urgence de renforcer partout dans le monde la communication interculturelle.

Le Canada, qui est un des leaders dans le domaine de la coopération entre les peuples, a acquis cette réputation en partie grâce au travail de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et à celui de ses nombreux collaborateurs du secteur non gouvernemental et du secteur privé. Nos dirigeants politiques ont toujours été bien inspirés d'offrir aux Canadiens la possibilité de collaborer au développement des pays moins avancés. La coopération avec les pays moins développés rejoint les valeurs de nos concitoyens et représente, à moyen terme, des avantages significatifs pour chacun de nous.

En effet, tout en exprimant avec force l'impérative nécessité de s'occuper de notre propre développement, le citoyen québécois est toujours demeuré très sensible à l'appel des pays moins favorisés. Ses valeurs fondamentales l'incitent au partage et à la solidarité. Et, nous le savons tous, les valeurs ne se compartimentent pas: une société éveillée à l'amélioration des conditions de vie de ses membres est plus sensible au développement des pays participant peu à la richesse mondiale.

De plus, l'aide aux pays en développement, du moins celle concrétisée par les ONG-ING, favorise l'émergence et le renforcement d'une société qui appartient aux citoyens et qui est dirigée par eux. Si cette forme d'aide ne vise pas directement ou immédiatement les échanges commerciaux, elle collabore à créer un environnement susceptible de stimuler l'éclosion du secteur privé et de renforcer l'entrepreneurship d'affaires, facteur agissant directement sur la structure des économies en difficulté des pays du Sud. Notre conviction est donc que la coopération avec les pays moins industrialisés se raccroche non seulement à des motifs humanitaires, mais constitue aussi un maillon important de la stratégie à moyen terme du maintien de la paix et du renforcement de partenaires économiques, politiques et culturels stables. La protection et le développement de nos espaces économiques, de notre culture, de notre environnement, bref, de notre qualité de vie, ne pourront s'opérer sans intensifier et diversifier nos relations avec la communauté internationale. Les pages suivantes présentent la modeste contribution de la SDID sur ce plan.

Permettez-moi, en terminant, de donner crédit aux membres de notre Conseil d'administration et au personnel de la SDID pour les résultats obtenus. La sensibilité naturelle de nos dirigeants à la mission de la SDID, ajoutée à leur savoir et à leur disponibilité, a profondément inspiré le travail du personnel qui, avec compétence et conviction, a atteint tous les objectifs fixés.

Ghislain Paradis
Vice-président directeur général



AU COURS DE 1990, la SDID a conclu une nouvelle entente avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) pour la période 1990-1993. Cette entente met à la disposition de la SDID une somme de 16.2 millions de dollars pour des interventions à l'étranger. Cette somme constitue un levier majeur qui permet à la SDID de conserver et de consolider sa personnalité originale et ses approches novatrices.

La SDID a continué de bénéficier en 1990 du support de plusieurs composantes du Mouvement Desjardins sur trois principaux plans:

- **information au réseau:** parution d'articles dans diverses publications Desjardins, séances d'information à des assemblées générales annuelles de caisses, support à des caisses pour des activités de sensibilisation aux projets SDID durant la Semaine Desjardins, participation au Salon Desjardins, distribution d'une cassette vidéo sur la SDID et d'une affiche promotionnelle dans tout le réseau des caisses à l'intention des membres et du personnel;
- **soutien des activités de la SDID:** les membres institutionnels de la SDID faisant partie du réseau Desjardins (la Confédération, onze fédérations et quatre institutions) ont versé des cotisations totalisant 350 000 dollars. De plus, la Confédération, des fédérations, des institutions et des caisses Desjardins ont mis à la disposition de la SDID des ressources humaines directement affectées aux activités sur le terrain à titre de coopérants à temps plein et de consultants ponctuels;
- **collaboration directe à des projets de développement:** les caisses populaires du secteur Émile -Girardin de la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec appuient financièrement un projet de développement communautaire en Colombie. La Fédération du Saguenay-Lac Saint-Jean a continué de supporter les caisses populaires du Burkina Faso.

La SDID a démarré un programme de sensibilisation au développement international: au cours des mois d'avril et de mai 1990, un sondage a été effectué auprès des présidents et directeurs généraux des onze fédérations, des sociétés filiales et de cent caisses populaires et d'économie Desjardins dans le but de connaître leur perception et leur désir d'engagement à soutenir le déve-

L'année 1990 a marqué le vingtième anniversaire de fondation de la SDID. Vingt ans de collaboration avec des partenaires de pays en développement sont venus confirmer la pertinence du travail de la SDID dans divers types de projets de coopération au développement. Que ce soit dans les secteurs des institutions financières, des petites entreprises, des organismes non gouvernementaux, de la production, de la transformation ou de la commercialisation de produits agricoles, de l'élevage ou de la pêche, la SDID a poursuivi depuis vingt ans le seul et même but: la prise en charge par des populations autochtones de leurs ressources humaines, naturelles et financières pour un développement socio-économique durable.

1970 À la demande de partenaires Africains et en collaboration avec une firme française d'intervenants en développement rural (la Compagnie internationale de développement rural), le Mouvement Desjardins met en place la Compagnie internationale de développement régional (CIDR) à laquelle s'associent plusieurs partenaires coopératifs québécois, dont la Coopérative fédérée de Québec.

1971 Les bureaux de la CIDR, situés au 55 avenue Bégin à Lévis, deviennent opérationnels. Les premiers coopérants partent en Afrique, plus spécifiquement en Haute-Volta (devenue aujourd'hui le Burkina Faso), au Cameroun et au Zaïre. Les projets appuyés dans ces pays sont autant reliés au secteur de l'épargne et du crédit qu'à celui du développement rural.

1980 La CIDR change de nom pour celui de Société de développement international Desjardins. Un an plus tard, la SDID déménage son siège social au 150, avenue des Commandeurs, sur le Campus Desjardins à Lévis. Les années 1980 sont une période de croissance pour la SDID qui voit augmenter l'appui du Mouvement Desjardins ainsi que les ressources financières mises à sa disposition par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). C'est au début de cette décennie que la SDID étend son intervention en Amérique latine.

1990 Une quarantaine de personnes travaillent au siège social à Lévis et assurent la gestion des projets sur les plans de l'administration, de la logistique, des ressources humaines, des communications, de la planification et de la recherche. Trente-cinq coopérants et une cinquantaine de consultants mettent leur expertise et expérience en appui à une trentaine de projets de développement dans les secteurs financier et économique. La SDID accompagne une cinquantaine de partenaires institutionnels répartis dans dix-neuf pays en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est, en Amérique du Sud, en Amérique Centrale et dans les Antilles.

veloppement international. Ces résultats, conjugués à d'autres sondages et recherches, ont permis la préparation d'un programme général d'éducation au développement. Quelques activités ont été réalisées, entre autres, durant la Semaine Desjardins et ce, dans le cadre du 90e anniversaire du Mouvement Desjardins et du 20e anniversaire de la SDID. Celle-ci s'est associée à la Confédération des caisses pour le prix remis aux employés et dirigeants du Mouvement Desjardins dans un concours organisé pour promouvoir le téléfilm sur la vie et l'oeuvre d'Alphonse Desjardins. Le prix, un séjour de courte durée en Afrique, a été décerné à deux employés de caisses qui participeront à une mission au courant de l'année 1991.

Au cours du dernier trimestre 1990, la SDID a connu des changements à son organisation interne. Elle est maintenant composée de deux directions de programmes: la direction Afrique et océan Indien sous la responsabilité de M. Pierre Émond; et la direction Amériques, Antilles et Asie, sous la responsabilité de M. Claude Miville. La direction Ressources humaines et financières est demeurée sous la responsabilité de Mme Diane Martel. De plus, deux unités déjà existantes sont devenues des services: le service Études et Instrumentation et le service Communications.

Malgré un contexte national et international difficile, nous amorçons l'année 1991 avec optimisme et espoir. Attentive à l'évolution de l'environnement ainsi qu'aux tendances et décisions pouvant la toucher, la SDID entend:

- rationaliser et enrichir sa présence en Afrique et en océan Indien;
- mettre au point une stratégie de repositionnement en Amérique Latine;
- conforter sa présence en Asie;
- amorcer ses premières interventions en Europe de l'Est.

La SDID accentuera ses contacts avec le Mouvement Desjardins pour partager avec celui-ci son parti pris pour le développement et pour susciter, selon les disponibilités et le rythme de chacun, des initiatives novatrices de collaboration entre des institutions de chez nous et celles des pays en développement et en reconstruction.



Amériques et Antilles

Haiti

Programme d'appui aux micro-réalisations (PMR)

À la suite d'une évaluation du programme effectuée par l'ACDI, la SDID a obtenu le contrat de la phase II au cours de 1990. Actuellement, dix-sept projets sont en marche et diverses activités reliées aux aménagements hydro-agricoles et d'adduction d'eau potable, à la transformation et commercialisation de produits agricoles ou de l'élevage, à la fourniture d'intrants agricoles sont en voie de réalisation. Par ce programme, on veut amener des groupes locaux à maîtriser davantage un ensemble d'activités économiques afin d'en accroître la productivité et, en conséquence, leurs revenus.

Crédit au développement

À sa première année de réalisation, ce projet d'appui au crédit à la production et au développement auprès de coopératives de Cap Haïtien fait état de résultats encourageants. Ce projet vise à renforcer, d'une part, des institutions financières dans la collecte de l'épargne et la gestion du crédit; et, d'autre part, des opérateurs économiques dans la réalisation d'investissement et d'activités productives. Les principaux partenaires de ce projet sont sept coopératives d'épargne et de crédit affiliées à la Société des caisses populaires du Nord (SOKEPNO) et dix coopératives agricoles membres de l'Union des coopératives du Nord (UCONORD).

Sur le plan financier, SOKEPNO a connu une croissance fort intéressante: l'actif a plus que quintuplé et les prêts en défaut sont quatre fois moins élevés qu'en début d'année. Des prêts ont aussi été accordés à deux coopératives agricoles affiliées à UCONORD. Le projet s'est aussi associé le FHAF (Fonds haïtien d'aide à la femme) pour encourager l'entrepreneuriat féminin dans la ville et les environs de Cap Haïtien.



Revitalisation des plantations du Nord-Est d'Haïti

Ce projet d'appui à l'Association des petits planteurs du Nord-Est (APPNE) et à d'autres associations paysannes dans la définition d'un schéma d'occupation du sol et de mise en valeur des ressources agricoles des plantations du Nord a pris fin en 1990. Il a donné place à un projet d'appui institutionnel à l'APPNE dont le plan d'exécution a été accepté par l'ACDI. Les activités démarreront au premier trimestre 1991.

L'APPNE est, avec ses 3000 membres, la plus importante association de producteurs du Nord-Est qui fournit des services techniques à ses membres en plus de les approvisionner en intrants agricoles. L'appui de la SDID permet à cette association de franchir des étapes importantes dans son développement organisationnel et de consolider ses services aux membres.

Costa Rica



Programme d'appui au développement des communautés de pêcheurs de la côte Pacifique

En collaboration avec l'Organización de Cooperativas de Pesca (ORCOOPES), la Federación de Cooperativas de Pescadores (FEDEPESCA) et la Banco Federado du Costa Rica, la SDID appuie depuis 1988 un programme de renforcement du rôle des coopératives de pêche artisanale pour l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations vivant dans les communautés de la côte du Pacifique. L'appui à ce programme rejoint quatorze coopératives qui regroupent plus de cinq cents pêcheurs artisans.

D'importants progrès ont été réalisés, notamment sur le plan de la consolidation de la production. Banco Federado administre pour le compte du projet un fonds de prêts destinés à la construction d'embarcations et à l'achat d'équipements de pêche pour les coopératives. Elle offre aussi des services en crédit aux fédérations pour commercialiser la production de leurs membres. Au cours de 1990, les fédérations ont signé un accord de commercialisation entre elles. Six prêts ont été accordés pour la réalisation d'investissement par les coopératives. Quatre projets de diversification des activités, identifiés par des femmes, ont été approuvés et sont en phase de réalisation. Un programme de formation en techniques de pêche a été mis en place auprès de trois de ces coopératives de pêche. De plus, cinq coopératives ont bénéficié de sessions de formation en comptabilité.

Honduras



A Appui aux coopératives de femmes garifunas

Ce projet a débuté en janvier 1990. Il s'inscrit dans la continuité des actions réalisées dans le cadre d'un projet d'appui au mouvement coopératif hondurien. L'orientation du projet répond aux demandes des femmes qui ont identifié elles-mêmes leurs besoins et défini leurs priorités d'action. Elles gèrent deux coopératives avec l'appui d'une conseillère SDID. Des modifications aux règlements ont transformé leurs coopératives agricoles en coopératives multi-services. Des sessions de formation ont été dispensées aux dirigeantes, employées et membres des coopératives. Des outils de gestion ont été créés pour gérer et contrôler efficacement les finances et les prêts accordés par les coopératives à leurs membres. Une centaine de prêts ont été accordés par les coopératives et les remboursements s'effectuent dans les délais.

Colombie

P Projet de développement coopératif La Cocha, phase II

À sa deuxième phase, ce projet qui a démarré en 1985 dans la région de Pasto à La Cocha, est maintenant à l'étape de consolidation de la coopérative Yarcocha (fondée en 1986). L'appui institutionnel de la SDID à la coopérative vise l'amélioration des services, l'accroissement de la productivité, la mise en place d'un réseau de commercialisation et d'un programme d'économie familiale. Des études de commercialisation ont été réalisées au cours de 1990 et un programme d'économie familiale a pu être mis en marche.

En complémentarité, le projet fournit un appui à «l'Asociación para el desarrollo campesino» (ADC), un ONG colombien actif auprès de la coopérative Yarcocha et de d'autres coopératives de la région, en vue de structurer son organisation et renforcer son action. Divers outils de comptabilité ainsi qu'un plan de développement ont été élaborés pour la coopérative et l'ADC.

**Panama,
Nicaragua,
El Salvador,
Pérou, Bolivie,
Colombie**



Programme d'appui technique pour les fédérations et les coopératives d'épargne et de crédit du réseau COLAC

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'appui SDID offert au réseau de la Confédération latino-américaine de coopératives d'épargne et de crédit (COLAC) depuis dix ans. Au départ, le projet, au début des années '80, avait pour but de promouvoir les principes coopératifs par l'entremise de la Fondation éducative de COLAC. Plusieurs activités ont été réalisées: publications, séminaires, projets de formation et de perfectionnement, etc. Par la suite, la SDID a collaboré avec cette fondation à la création d'un programme d'assistance technique au niveau des fédérations afin de les aider à intensifier leurs contacts avec les coopératives, à développer des outils d'information et à encourager les membres à reprendre confiance au système coopératif.

La nouvelle approche de la SDID, confirmée en cours d'année, consiste à accentuer davantage ses appuis vers les coopératives avec l'aide des ressources techniques des fédérations. Rappelons que la SDID travaille en association avec cinq fédérations (Bolivie, Colombie, Pérou, El Salvador et Nicaragua) ainsi qu'avec le bureau de COLAC à Panama. Un protocole de collaboration d'une durée de trois ans a été signé en 1990 avec chacune des fédérations. Celles-ci, appuyées par le conseiller technique de la SDID, ont défini un plan de travail qui cible leurs actions auprès de 250 coopératives d'épargne et de crédit. L'année 1990 aura donc servi, d'une part, à renforcer l'unité d'assistance technique au niveau des fédérations pour qu'elles soient en mesure de répondre aux besoins des coopératives affiliées. D'autre part, durant cette année, divers outils de gestion ont été élaborés pour les coopératives, entre autres, dans le domaine de la gestion du crédit et de la planification.

Asie

Phillippines

Intermédiation financière coopérative entre groupes d'autopromotion, petites coopératives et MASS Central Fund

La SDID apporte un appui financier et technique ponctuel pour la mobilisation de l'épargne, le renforcement des groupes d'auto-promotion de la Mindanao Alliance of self-help societies (MASS), l'informatisation du réseau et la planification stratégique. Le but de ce projet est d'élever les conditions socio-économiques des membres à faibles revenus, de groupes précoopératifs d'autopromotion et de petites coopératives de la région de Mindanao et ce, grâce à des projets autogérés et lucratifs supportés par l'intermédiation financière coopérative du réseau MASS/SPECC (Mindanao Alliance of Self-Help Societies/Southern Philippines Educational Cooperative Center). Au cours de 1990, la SDID a mis à la disposition de MASS/SPECC un fonds de développement. Un spécialiste du Mouvement Desjardins les a aidé à définir une stratégie et un programme de mobilisation de l'épargne.

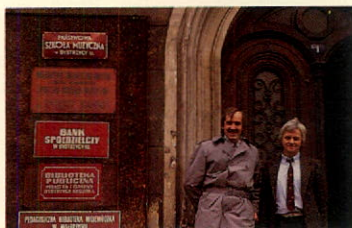
Europe de l'Est

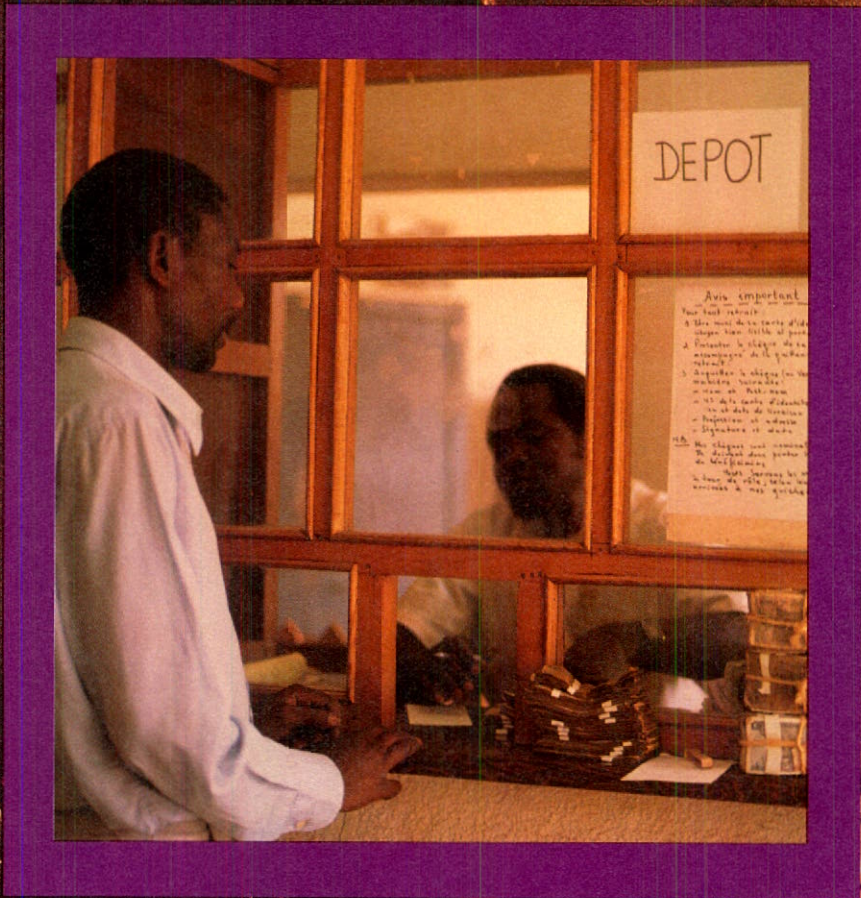
Pologne

Projet d'appui aux banques coopératives polonaises

Le Mouvement Desjardins, attentif aux transformations politiques, économiques et sociales que connaît la Pologne, a demandé à la SDID de définir des modalités pertinentes et concrètes de collaborations avec le peuple polonais.

Au cours de 1990, la SDID a effectué trois missions avec des cadres du Mouvement Desjardins et des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères. Une de ces missions a consisté à effectuer une étude de faisabilité en vue de définir un programme d'appui au secteur coopératif. Cette mission a permis de vérifier les possibilités de collaborations avec des coopératives d'épargne et de crédit ainsi qu'avec des coopératives agricoles.





DEPOT

Avis important
Pour tout retrait
A lire avec de sa carte d'identité
ou passeport valide et pour
l'ouverture le client doit être
accompagné de l'un des
titulaires
3. Acquiescer à signer la
demande, l'acte de
ouverture de compte
ou le acte de clôture
ou le acte de transfert
4. Signer et sceller
5. Me adresser au directeur
de l'établissement
de Malawi
6. Signer l'acte de
ouverture de compte
ou le acte de clôture
ou le acte de transfert
à l'acte de 1984, selon le
cas échéant à mes côtés

EGALITE
LA PRODUCTI

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de la Société de développement international Desjardins inc.

Nous avons vérifié le bilan de la SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DESJARDINS INC. au 31 décembre 1990 ainsi que l'état des résultats, de l'avoir net et de l'évolution de la situation financière de l'exercice clos à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 décembre 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mallette, Benoit, Boulanger, Rondeau & Associés

MALLETTE, BENOIT, BOULANGER, RONDEAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés

Québec,
le 23 janvier 1991

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	1990	1989
Revenus des projets (annexe A)	10 973 177 \$	10 400 071 \$
Coûts des projets (annexe B)	9 763 108	9 394 339
Marge brute	1 210 069	1 005 732
Contributions institutionnelles -		
ACDI / CISD		
Remboursement de dépenses administratives (ententes 87-90 et 90-93)	1 361 281	1 364 641
Cotisations des membres -		
Mouvement Desjardins et autres	350 000	357 500
	2 921 350	2 727 873
Coût du siège social (annexe C)	2 780 236	2 585 850
Marge nette	141 114	142 023
Autres revenus		
Intérêts	47 473	—
Divers	8 823	2 991
	56 296	2 991
Bénéfice Net	197 410	145 014
Avoir Net au début	667 101	522 087
Avoir Net à la fin	864 511 \$	667 101 \$

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1990 1989

ACTIF**Actif à court terme**

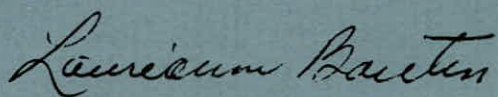
Encaisse	16 841 \$	176 864 \$
Dépôts à terme	955 000	250 000
Débiteurs (note 3)	1 743 906	805 985
Frais reportés au prochain exercice	32 865	17 721
Avances aux projets en cours	851 669	1 277 074
	3 600 281	2 527 644
<hr/>		
Immobilisations (note 4)	297 775	349 312
	3 898 056 \$	2 876 956 \$

PASSIF**Passif à court terme**

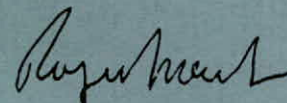
Créditeurs et frais courus (note 5)	399 713	329 091
Avances reçues sur projets en cours	2 371 000	1 543 852
Intérêts sur avances	262 832	336 912
	3 033 545	2 209 855
<hr/>		
Avoir net	864 511	667 101
	3 898 056 \$	2 876 956 \$

Engagements contractuels (note 6)

Pour le conseil d'administration



Lauréanne Boutin
administrateur



Roger Martin
administrateur

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	1990	1989
Activités des projets		
Bénéfice net	197 410 \$	145 014 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités:		
Amortissement des immobilisations	81 314	86 998
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	311	83
	279 035 \$	232 095 \$
Variations nettes des autres postes:		
Débiteurs	(937 921)	(138 606)
Frais reportés au prochain exercice	(15 144)	372
Avances aux projets en cours	425 405	(526 936)
Créditeurs et frais courus	70 622	(29 651)
Avances reçues sur projets en cours	827 148	17 669
Dû sur projets en cours	—	(90)
Intérêts sur avances	(74 080)	77 481
	575 065	(367 666)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(45 970)	(204 621)
Produits de l'aliénation d'immobilisations	15 882	1 411
	(30 088)	(203 210)
Augmentation (diminution) des liquidités		
	544 977	(570 876)
Situation des liquidités au début	426 864	997 740
Situation des liquidités à la fin	971 841 \$	426 864 \$

Les liquidités de la Société représentent l'encaisse et les dépôts à terme.

Le 31 DÉCEMBRE 1990

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS:

La société est constituée sans capital-actions et sans but lucratif en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et par conséquent, est exemptée des impôts sur le revenu. Ses principales activités consistent à promouvoir, à mettre en oeuvre et à rendre autonomes des entreprises et institutions communautaires de pays en développement.

2- CONVENTIONS COMPTABLES:

a. Reconnaissance des revenus

Certains revenus de projets sont comptabilisés aux coûts encourus majorés d'un pourcentage de frais d'administration.

En 1990, l'ACDI / CISD a accordé une enveloppe budgétaire globale qui est répartie entre les divers projets. Les revenus de ces projets sont comptabilisés aux coûts encourus. L'entente initiale 1990-1993 stipule que les dépenses administratives reliées à la gestion des programmes inscrits à l'entente, seront remboursées à la Société jusqu'à concurrence d'un montant de 3 928 044 \$. Au 31 décembre 1990, un montant de 721 779 \$ a été récupéré.

b. Alignement monétaire

Les dépenses sur les projets en cours sont converties aux taux d'origine.

c. Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Matériel informatique	20%
Logiciel informatique	20%
Développement d'applications informatiques	20%
Mobilier de bureau	10%
Améliorations locatives	Durée résiduelle du bail
Système téléphonique	20%
Matériel audio-visuel	20%

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

3- DÉBITEURS:	1990	1989
Cotisations des membres	39 899 \$	— \$
Débiteurs - ACDI	1 447 885	624 922
Débiteurs - autres	244 143	128 581
Avances aux employés	—	50 615
Intérêts courus sur dépôts à terme	11 979	1 867
	1 743 906 \$	805 985 \$

4- IMMOBILISATIONS:	1990			1989
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Matériel informatique	196 903 \$	97 843 \$	99 060 \$	126 106 \$
Logiciel informatique	13 298	6 836	6 462	4 646
Développement d'applications informatiques	41 017	35 905	5 112	13 315
Mobilier de bureau	238 216	98 142	140 074	139 953
Améliorations locatives	93 956	57 321	36 635	47 538
Système téléphonique	32 934	27 127	5 807	11 916
Matériel audio-visuel	10 133	5 508	4 625	5 838
	626 457 \$	328 682 \$	297 775 \$	349 312 \$

5- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS:	1990	1989
Fournisseurs et frais courus	205 989 \$	202 582 \$
Avances des employés	28 113	—
Déductions à la source	48 143	27 152
Vacances courues	117 468	99 357
	399 713 \$	329 091 \$

6- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS:

La Société s'est engagée par un contrat de bail de cinq ans sur les locaux à compter du 1er décembre 1988. Le loyer global minimum à payer suivant ce bail se chiffre à 547 404 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 1990 s'établit à 308 094 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices en vertu de ce bail sont les suivants:

1991 - 108 583 \$ 1992 - 104 093 \$ 1993 - 95 418 \$

La Société s'est engagée par contrats de bail de cinq ans sur l'équipement à compter de 1986 et 1990. Le loyer global minimum à payer suivant ces baux se chiffre à 505 495 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 1990 s'établit à 324 865 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces baux sont les suivants:

1991 - 91 891 \$ 1992 - 58 560 \$ 1993 - 67 562 \$

1994 - 76 567 \$ 1995 - 30 285 \$

ANNEXES A, B ET C - AUTRES RENSEIGNEMENTS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	1990	1989
A- REVENUS DES PROJETS:		
ACDI / CISD	4 011 927 \$	4 856 766 \$
ACDI - action convergente	3 481 575	3 122 631
Autres projets	3 479 675	2 420 674
	10 973 177 \$	10 400 071 \$
B- COÛTS DES PROJETS:		
ACDI / CISD	4 011 402 \$	4 855 421 \$
ACDI - action convergente	2 805 319	2 509 131
Autres projets	2 946 387	2 029 787
	9 763 108 \$	9 394 339 \$
C- COÛTS DU SIÈGE SOCIAL:		
Salaires et charges sociales	1 760 589 \$	1 670 303 \$
Honoraires professionnels	102 557	117 968
Frais de déplacements et de séjour	167 173	181 948
Représentation et publicité	140 497	75 634
Recrutement et formation	43 758	24 088
Loyer et entretien	120 696	126 032
Amortissement	81 314	86 998
Frais de bureau	338 949	278 436
Frais financiers	1 311	298
Frais d'administration corporatifs	13 969	16 260
Divers et imprévus	9 423	7 885
	2 780 236 \$	2 585 850 \$

Le conseil d'administration

De gauche à droite

M. Jean-Paul Choquette
vice-président

M. Roger Martin
secrétaire

Mme Lauréanne Boutin
présidente du C.A.



De gauche à droite

M. Denis Dionne
administrateur

M. Alphonse R. Pelletier
administrateur

M. Michel Doray
Président de la SDID



De gauche à droite

M. Camille Laforge
administrateur

M. François Grégoire
administrateur

M. Jacques Parent
administrateur



N'apparaît pas sur la photo,

Mme Annie P. Bélanger
administratrice



Afrique et océan Indien

Zaire

Appui au réseau de l'Union des coopératives centrales d'épargne et de crédit

Dans le cadre d'un programme quinquennal (1986-1991), la SDID, en collaboration avec son partenaire institutionnel zairois, l'Union des coopératives centrales d'épargne et de crédit (UCCEC), a continué à assurer un appui qui vise l'autonomie organisationnelle, coopérative et financière du réseau. Cet appui technique et financier rejoint, en plus de l'UCCEC, trois Coopératives centrales d'épargne et de crédit (COOCEC) qui regroupent plus de cent cinquante coopératives d'épargne et de crédit et comptent 253 000 membres.

Les principales activités qui ont été réalisées sur le terrain se résument par: une analyse financière du réseau UCCEC, une assistance à son service de formation pour une stratégie d'identification des besoins de formation au sein du réseau, un appui aux équipes de direction de l'ensemble du réseau pour le suivi, l'ajustement et le contrôle de la planification et du budget, l'élaboration de politiques, de règles d'octroi des crédits et de suivi de recouvrement, de nouveaux produits (crédit productif aux PME, crédit scolaire, etc.).

Accès des femmes au crédit (ACFRED)

Dans le cadre du programme Afrique 2000 de l'ACDI, la SDID a poursuivi son appui visant à rendre du crédit accessible aux femmes entrepreneures membres des coopératives d'épargne et de crédit du réseau UCCEC. Au cours des deux dernières années, ce programme a permis à plus de 500 femmes de bénéficier d'un crédit pour la réalisation de diverses activités économiques. Plus de 350 prêts ont été octroyés dont 250 en 1990. Sur ce total, 155 prêts ont été entièrement remboursés. De plus, une centaine de femmes ont bénéficié de formation en gestion et 2000 ont participé à des rencontres de sensibilisation à la formule coopérative. Actuellement, on évalue le nombre de prêts octroyés entre 85 et 90 par mois.

Valorisation de l'élevage au Nord-Kivu (VALENOKI)

En avril 1990, l'ACDI et la SDID ont signé un accord de contribution en vue de permettre la mise en oeuvre du projet VALENOKI. Ce projet constitue la phase II du projet d'appui à l'Association coopérative des groupements d'éleveurs du Nord-Kivu (ACOGENOKI) et à la Société Abattoir de Goma (SABAGO). L'ACOGENOKI regroupe près de 12 000 éleveurs et est maintenant en mesure d'offrir des services de vente de produits vétérinaires, de formation et d'encadrement technique et



d'appuis à la gestion coopérative. Quant à la SABAGO, elle est en mesure d'abattre un volume moyen de 1 300 bêtes par mois selon des normes qualitatives et environnementales bien établies.

Cette seconde phase d'appui à la VALENOKI s'inscrit dans une perspective de consolidation et de désengagement de la SDID. Elle comporte quatre volets, dont les deux premiers ont été opérationnels dès 1990:

- un volet d'appui institutionnel à l'ACOGENOKI;
- un volet d'appui institutionnel à la SABAGO;
- un volet d'appui aux opérateurs économiques de la région;
- un volet d'appui aux femmes intervenant dans le secteur de l'élevage.

Radio rurale du Kivu

1990 a été marquée par l'obtention des permis d'exploitation de radio émis par le Ministère de l'Information et de la Presse du Zaïre. Dès lors, la finalité de ce projet est en voie d'être concrétisée. Elle consiste à opérer une radio rurale au Kivu pour appuyer prioritairement les acteurs du développement qui interviennent principalement dans les secteurs santé, production agricole, production animale, environnement, femme-famille, épargne-crédit et organisation coopérative. Ce projet, d'une durée de cinq ans (1988-1993), est en co-réalisation avec l'Organisation canadienne pour la solidarité et le développement.

Regroupement des ONG du Nord-Kivu

Pour ce projet, la SDID accorde principalement un appui financier et technique à des ONG pour les aider à mettre sur pied et à gérer un bureau régional de ressources techniques, capables de répondre adéquatement aux besoins de financement, d'encadrement et de formation.

Élevage en Ituri (Phase II)

D'une durée de cinq ans, ce projet réalisé en association avec la société canadienne INTAGRO a pris fin en août 1990. L'appui technique apporté par la SDID au cours de ces années s'inscrit dans un plan de relance agricole pour le développement de la région du Nord-Est du Zaïre. Le partenaire principal, l'Association coopérative des éleveurs de l'Ituri (ACOOPELI) regroupe aujourd'hui près de 18 000 éleveurs propriétaires de près d'un demi-million de bovins.

Rwanda



Projet d'appui à la Coopérative de développement rizicole de la vallée du Mutara (CODERVAM)

Octobre 1990 est venu bouleverser la situation de paix qui régnait jusqu'à ce jour au Rwanda pour la remplacer par un contexte de guerre. Les troubles, qui ont été plus intenses dans la région du Mutara, ont ralenti la bonne marche du projet sans entraîner de trop lourdes conséquences. La production du riz n'a pas connu de ralentissement majeur compte tenu de la situation. Les installations de transformation du riz n'ont pas été abîmées. L'étape de la commercialisation a dû être ajustée en raison de bris sur les routes et sur les ponts, principalement en ce qui concerne l'acheminement vers la capitale.

Les coopérants canadiens ont dû être rapatriés mais ils ont pu assurer un suivi par une mission ponctuelle en novembre dernier. C'est lors de cette mission qu'ils ont pu établir un diagnostic de la situation et répondre aux besoins urgents des riziculteurs. Les coopérants réintégreront leur poste au début de 1991.

Appui institutionnel à l'Association féminine de Duterimbere

L'appui technique et financier vise à consolider la structure et l'organisation de l'Association féminine de Duterimbere pour qu'elle puisse poursuivre son développement et améliorer l'impact de son intervention auprès des femmes désireuses de démarrer des entreprises.

Au cours de 1990, plusieurs outils de gestion ont été développés pour améliorer le fonctionnement du conseil d'administration dont la qualité des interventions s'est accrue considérablement. De plus, un diagnostic de la structure associative a été réalisé et des recommandations ont été déposées afin d'améliorer son fonctionnement. Dans l'ensemble, le projet s'est déroulé tel que prévu et a été peu ralenti par les événements de guerre.



Madagascar

Appui institutionnel à un regroupement d'éleveurs laitiers

1990 a permis à la SDID d'identifier un partenaire institutionnel et de définir avec celui-ci un projet dans le secteur de la production laitière. Ce projet démarrera au courant du premier semestre 1990. Il vise à accroître la disponibilité de lait sur les marchés par l'amélioration de la production et de la productivité de l'élevage laitier du Vakinankaratra. Ceci pourra être atteint, entre autres, en suscitant l'augmentation du cheptel laitier et du nombre d'éleveurs, en développant un réseau de commercialisation de compléments alimentaires et de produits et matériaux vétérinaires en mettant en place des mécanismes d'accès au crédit, etc. Pour réaliser ces objectifs, la SDID apportera un appui à un regroupement d'éleveurs, Rononon'i Vakinankaratra (ROVA), pour tout ce qui concerne la vie associative de l'organisation, le développement et la mise en place d'outils de gestion.

Burkina Faso

Programme d'expansion des coopératives d'épargne et de crédit

Phase 1985-1990

Le projet, qui s'est terminé au 30 juin 1990, compte parmi ses réalisations les plus marquées: l'extension du réseau à deux autres provinces du Burkina Faso, soit celle du Yatenga majoritairement agricole et celle du Kadiogo très urbanisée. Au cours de ces cinq dernières années, le réseau a augmenté de onze à vingt-trois caisses populaires, de 13 000 à plus de 22 000 membres. L'épargne est passée de 372 millions à 600 millions de FCFA.

Le projet a su compter sur un ensemble de ressources humaines formées et déterminées à faire avancer le projet. De plus, il s'est bâti une image de marque auprès de l'État.

Phase 1990-1993

Depuis le 1er juillet 1990, une nouvelle phase d'appui de trois ans est en cours. La SDID apporte un appui au développement du réseau de caisses populaires autour de quatre unités régionales.



Appui aux groupements féminins

L'appui technique SDID vise à accroître la maîtrise et le pouvoir économique des femmes par la mise en oeuvre de quatre coopératives agricoles au Yatenga et par le renforcement d'une coopérative artisanale à Ouagadougou. Ce sont là deux secteurs de production traditionnels fondamentaux pour l'autodéveloppement des femmes.

L'année 1990 a donné des résultats plus que satisfaisants. Pour les coopératives du Yatenga, l'équipe de projet a consacré ses énergies principalement à la mise en place d'activités économiques pour les groupements de femmes, à la gestion de ces activités et à l'organisation de l'administration. Les quatre boutiques villageoises sont opérationnelles; les outils de gestion et activités de formation correspondantes ont été réalisés et complétés auprès des quatre groupements qui totalisent 600 femmes.

Pour sa part, la Coopérative artisanale des femmes de Ouagadougou (COPAFO) a précisé son orientation et mis en place des mécanismes de consultation et d'information pour les membres. Les organes de gestion et d'exécution sont mieux structurés et plus opérationnels. La COPAFO s'est dotée d'un système de comptabilité et d'outils financiers. La boutique est ouverte et divers produits artisanaux sont mis en marché.

Appui aux micro et petites entreprises

Au cours de 1990, la SDID a défini un projet d'appui aux micros et petites entreprises à Ouagadougou. Ce projet vise à renforcer les capacités d'autodéveloppement des micro-entrepreneurs afin qu'ils maîtrisent et solutionnent davantage les problèmes liés à la croissance de leurs entreprises. Ce projet démarrera au cours du premier semestre de 1991.

Niger



Appui institutionnel au Ministère des Affaires sociales et de la Promotion de la femme

Ce projet démarré en juin 1990, comporte deux volets: un volet d'appui institutionnel au Ministère des Affaires sociales et de la Promotion de la femme et un volet d'appui au développement d'activités socio-économiques. Il vise à améliorer la capacité organisationnelle et technique du Ministère à répondre aux besoins des femmes nigériennes et de leur famille et à favoriser l'émergence, le renforcement et le développement des groupements féminins afin de les rendre aptes à maîtriser la gestion de leurs activités socio-économiques. Les principales activités qui ont été réalisées autour de ces deux volets sont: l'élaboration d'un diagnostic organisationnel du Ministère, un appui logistique (achat d'équipements informatiques, matériel de bureau, etc.), la mise en place de la structure organisationnelle du volet «activités socio-économiques», la formation d'équipes terrain et des responsables régionales, l'organisation du travail des équipes d'animation dans chaque village, la réalisation d'études du milieu, la sélection et la réalisation d'activités socio-économiques et divers appuis en formation et en gestion de projets.

Appui au développement agricole du département de Diffa

Au rythme des ajustements d'organisation interne, les trois conseillers canadiens recrutés et supervisés par la SDID ont poussé leur appui au développement agricole du département de Diffa. Parmi les activités réalisées, mentionnons l'encadrement et la formation en gestion coopérative auprès de groupes régionaux, l'appui à des micro-réalisations sur le plan local, la réalisation de projets d'initiatives locales (PIL) et un appui à la gestion du projet.

Mali

Projet pilote de développement de coopératives d'épargne et de crédit

Démarré en 1989, ce projet vise à tester la faisabilité et les modalités d'implantation de coopératives d'épargne et de crédit de Ségou au Mali où ce type de coopératives était jusqu'à récemment absent. Il est prévu l'ouverture de six clubs d'épargne dont deux atteindront le stade de coopératives avant la fin du projet en décembre 1991. Au cours de 1990, deux clubs d'épargne ont été constitués et sont opérationnels. On a procédé à la sélection et à la formation de caissiers pour ces clubs d'épargne qui atteindront, au cours des prochains mois, le stade de coopérative d'épargne et de crédit.



Sénégal

Projet d'appui institutionnel à des organisations non gouvernementales (ONG) maliennes

D'une durée de trois ans (1989-1991), ce projet se situe dans un nouveau secteur pour la SDID en raison des types d'organisations appuyées, soit les ONG professionnelles de développement. Le but du projet est d'accroître la maîtrise de deux ONG maliennes - l'Association malienne pour l'insertion professionnelle des jeunes (AMIPJ) et le Centre d'études pour la prospection économique, sociale et culturelle (CEPES) - à mettre en oeuvre les initiatives d'autodéveloppement des organisations de base. À leur deuxième année, l'AMIPJ et le CEPES sont autonomes financièrement. Les structures de décision et les mécanismes de gestion et d'administration sont organisés et fonctionnels. Divers services ont été mis en place en fonction des besoins prioritaires des clientèles locales.





Programme d'assistance à la pêche au Sénégal (Servi-pêches)

En collaboration avec la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) et des groupements de pêcheurs, la SDID appuie les efforts d'autodéveloppement des opérateurs de la pêche artisanale en mettant à leur disposition les moyens techniques et financiers leur permettant d'améliorer la situation de leurs entreprises.

Projet d'assistance technique aux opérations bancaires mutualistes

En collaboration avec le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan du Sénégal, la SDID a démarré en 1990 un programme d'assistance technique aux opérations bancaires mutualistes. Ce programme vise à mettre en place les conditions qui faciliteront l'émergence et le développement d'un système financier mutualiste, privé et autonome. Les activités de cette première année auront permis la mise sur pied d'une cellule au sein du Ministère pour encadrer et appuyer le système mutualiste. Cette activité a exigé de dispenser une formation intensive auprès des cadres sénégalais engagés dans le projet. Des études et des recherches ont été effectuées afin de préparer un environnement favorable au projet sur le plan législatif, administratif et de la réception du projet auprès d'éventuels membres.

Présence géographique

-  Poursuite du projet
-  Nouvelle étape au projet
-  Nouveau projet
-  Projet terminé

En 1990, la SDID aura appuyé environ vingt-sept projets, sans compter les nombreuses missions d'identification de projets ou de faisabilité qui permettront d'ouvrir sur de nouveaux pays ou de nouveaux secteurs en 1991.

Depuis sa création en 1970, la SDID s'était donné comme objectif d'étendre ses appuis sur un nouveau continent par décennie. Après l'Afrique en 1970, l'Amérique latine en 1980, l'Asie et l'Europe de l'Est se sont ajoutés aux appuis de la SDID en 1990.





a Faso

Niger

Zaire

Rwanda

Madagascar

Phillipines

Summary



SDID has worked with some fifty partners in the creation or strengthening of cooperative or associative enterprises. Thirty-five cooperants and some fifty consultants have put their expertise to use in nearly twenty countries in Africa, Latin America and the Caribbean. SDID, which supports some forty projects, has expanded its field of action to Asia and Eastern Europe. In order to implement its programs, it has managed 12.7 million dollars in funds, provided primarily by the Canadian International Development Agency. SDID has likewise benefited from the financial as well as human resource assistance provided for short- and long-term missions by the Mouvement des caisses Desjardins.

In 1990, SDID supported:

- the setting up or strengthening of credit union systems in Zaire, Burkina Faso, Senegal, Mali, the Philippines, Poland, Haiti and five national federations in the nations of Nicaragua, El Salvador, Peru, Bolivia and Colombia all members of the Latin-American Credit Union Confederation (COLAC);
- the strengthening of agricultural and food production cooperatives in the following sectors: livestock (Zaire), dairy production (Madagascar), fishing (Costa Rica and Senegal) and agriculture (Zaire, Rwanda and Haiti);
- projects involving women in development in Zaire, Rwanda, Burkina Faso, Niger, Haiti and Honduras;
- the strengthening of local non-governmental organizations (NGO) in Mali, Zaire and Colombia;
- the management of microenterprises in Burkina Faso, Rwanda, Zaire, Niger and Colombia.

Resumen

SDID ha colaborado con unos cincuenta organismos asociados en la creación y fortalecimiento de empresas cooperativas y asociativas. Treinta y cinco trabajadores desarrollistas y unos cuarenta consultores han utilizado sus pericias en casi veinte países en África, América Latina y las Antillas. SDID, que apoya unos cuarenta proyectos, ha extendido su radio de acción a Asia y la Europa oriental. Para realizar sus programas, la Sociedad ha administrado fondos por valor de 12,7 millones de dólares, aportados principalmente por la Agencia Canadiense de Desarrollo Internacional. SDID ha sido igualmente beneficiaria del apoyo financiero, así como en recursos humanos, aportado por el Movimiento de Cajas Desjardins para misiones a corto o largo plazo.

En 1990, SDID apoyó:

- el establecimiento o el fortalecimiento de sistemas de cooperativas de ahorro y crédito en Zaire, Burkina Faso, Senegal, Mali, Filipinas, Polonia, Haití y en cinco federaciones nacionales, a saber, en Nicaragua, El Salvador, Perú, Bolivia y Colombia, las cuales están afiliadas a la Confederación Latinoamericana de Cooperativas de Ahorro y Crédito (COLAC);
- el fortalecimiento de cooperativas agroalimentarias en los sectores ganadero (Zaire), lechero (República Malgache), pesquero (Costa Rica y Senegal) y agropecuario (Zaire, Ruanda y Haití);
- proyectos de integración de la mujer en el desarrollo en Zaire, Ruanda, Burkina Faso, Níger, Haití y Honduras);
- el fortalecimiento de organizaciones no gubernamentales (ONG) locales en Mali, Zaire y Colombia;
- la gestión de microempresas en Burkina Faso, Ruanda, Zaire, Níger y Colombia.



*Autour d'une première alvéole
se déploient des centaines de
formes similaires. Tour à tour, tous
ces éléments complémentaires
et solidaires sont le cœur du riche
et fort tissu que procure un
harmonieux maillage.*